

Communiqué de presse

Les recycleries du SYVADEC : un service public facile, rapide et gratuit pour tous les déchets encombrants des particuliers

Les 25 recycleries du SYVADEC sont ouvertes tout l'été. À l'heure des petits travaux et des grands ménages estivaux, les particuliers peuvent y trier gratuitement leurs encombrants de toute nature un peu partout en Corse

20 filières de tri sont ainsi disponibles : du mobilier à l'électroménager, aux appareils électriques et électroniques, en passant par les cartons, déchets verts, déchets dangereux, métaux, bois...

La recyclerie c'est aujourd'hui le service incontournable pour trier ses encombrants.

De plus en plus de Corses fréquentent ces espaces, qui offrent un service rapide, facile et apprécié. 23 % des déchets y sont triés. En 2021, cela représentait 204 kg/habitant sur 721 kg/habitant de déchets produits au total et près de 70 000 tonnes de déchets déposées.

86 % des déchets apportés dans les recycleries sont valorisés et auront une seconde vie. Une belle manière d'économiser les ressources de la planète !

Conditions d'accès particulières

L'accès aux recycleries peut être soumis à des conditions spécifiques pour les particuliers qui viennent déposer leurs encombrants **avec un véhicule de type utilitaire**.

Une inscription préalable en ligne est ainsi nécessaire pour se procurer un badge recyclerie, à présenter lors de la venue.

Elle se fait sur syvadec.fr, en joignant à la demande la carte grise du véhicule (ou s'il s'agit d'un véhicule de location, sa carte grise et son contrat de location).

Contact presse :

Lorice Lautour, chargée de communication

07 76 58 95 80

lorice.lautour@syvadec.fr